

N°dossier	Diplôme	Domaine	Mention	Cohabilitation mention	Etablissement transmetteur	Spécialité	Cohabilitation spécialité	Etablissement transmetteur	Finalité spécialité	Proposition de décision	Observations et/ou recommandations
20090325	MASTER	ARTS, LETTRES LANGUES	LETTRES			ENSEIGNEMENT DES LETTRES - TRANSMISSION DE LA CULTURE LITTERAIRE			R	RESERVE	<p>Demande de M2 seul suite à un M1 recherche dédié clairement à la prépa CAPES (écrit en S3, oral en S4)</p> <p>Deux parcours parallèles : Lettres Classiques, Lettres Modernes</p> <p>Didactique assurée par IUFM/CergyPontoise</p> <p>schéma s'apparentant plus à un système ancien : une année de Prépa CAPES (ce M2) suite à une Licence-Maîtrise disciplinaire</p> <p>Spécialisation progressive : partielle</p> <p>Equilibre : Oui</p> <p>Cohérence de site : Oui</p> <p>Prise en compte de la spécificité des métiers : Oui</p> <p>Avis Réserve en l'absence d'une réponse complète au cadrage de la mastérisation ; M2 seul et peu d'indications sur des passerelles en dehors de la préparation/formation « métiers de l'enseignement ».</p>
20090374	MASTER	DROIT, ECONOMIE GESTION	ECONOMIE ET SOCIETE			ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES			R et P	FAVORABLE	<p>Demande M1 + M2 , spécialité d'un master existant. dédié clairement à la prépa CAPES, collaboration avec Lycées (dont enseign. de CPGE)et aux autres concours de fonction territoriale</p> <p>bon équilibre Disciplinaire/Transversal/Professionalisant(Didactique)</p> <p>pas de lien avec IUFM CERGY</p> <p>Spécialisation progressive : oui</p> <p>Equilibre : Oui</p> <p>Cohérence de site : Oui</p> <p>Prise en compte de la spécificité des métiers : Oui</p>
20100910	MASTER	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	EDUCATION ET FORMATION			METIERS DE L'EDUCATION : PROFESSORAT DES ECOLES ET ACCOMPAGNEMENT PERI SCOLAIRE			R et P	FAVORABLE sous réserve	<p>demande M1 + M2</p> <p>Cette demande concerne exclusivement la formation des Professeurs des Ecoles, et est portée par les UFR « Langues, Littérature, et Philosophie » et « Sciences Psychologiques et Sciences de l'Education ».</p> <p>Bien qu'annonçant des relations avec l'IUFM¹, le détail du dossier montre qu'il n'en est rien, le projet n'émane que des équipes et UFR de Paris Ouest sans interaction nette avec cette UFR de l'U. Cergy-Pontoise. L'IUFM étant devenu une composante de l'UCP, une collaboration entre les deux établissements pourrait peut-être générer une synergie ?</p> <p>Une autre affirmation introductive générale² laisse supposer un part importante d'enseignement disciplinaire (Sciences, Lettres, Histoire-Géographies, etc.); l'examen des programmes, et intervenants montre que cette part est minoritaire (sur les 2 années), à moins de considérer, comme les rédacteurs du projet, que l'ensemble des UE consacrées aux Sciences de l'Education (sens large) sont disciplinaires. Ce déséquilibre se retrouve dans la liste des équipes impliquées : 15 en SHS/SPSE (EA et UMR), 1 EA en SPI. La part de enseignements autres que tous les aspects professionnalisants (Sciences de l'Education au sens le plus large et Psychologie) reste néanmoins comparable à ce qu'elle était dans les préparations au Concours de PE dans les ex-IUFM.</p> <p>(1) « Les fortes relations qui unissent Paris Ouest à l'IUFM, école interne de l'Université de Cergy Pontoise, depuis sa création lui assurent un ancrage précieux dans la formation tant didactique que professionnelle ».</p> <p>(2) « Enseigner est un métier qui s'apprend, et qui s'appuie sur des savoirs qui s'apprennent : on ne saurait se satisfaire de cultures générales, héritées de ses propres souvenirs d'écoliers ou des expériences privées d'éducateur ».</p> <p>Spécialisation progressive : Non</p> <p>Equilibre : Partiel</p> <p>Cohérence de site : oui</p> <p>Prise en compte de la spécificité des métiers : partielle</p> <p>Avis Favorable sous réserve de prise en comptes des suggestions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - concertation avec UCP-IUFM, - rééquilibrage entre disciplinaire et professionnalisant

N°dossier	Diplôme	Domaine	Mention	Cohabilitation mention	Etablissement transmetteur	Spécialité	Cohabilitation spécialité	Etablissement transmetteur	Finalité spécialité	Proposition de décision	Observations et/ou recommandations
20090377	MASTER	SCIENCES, TECHNOLOGIE, SANTE	SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES			ENSEIGNEMENT	U PARIS 5 U PARIS 11	U PARIS 10	P	FAVORABLE	<p>demande M1 + M2 Demande en co-habilitation Paris Ouest/Paris Sud/Paris Descartes Un responsable (EC 74ème) par site Création d'une spécialité clairement destinée à la Préparation des Concours Professorat EPS – Dossier très détaillé ; parcours clairs (expérience importante dans le domaine ; bon adossement recherche) Spécialisation progressive : Oui Equilibre : Oui Cohérence de site : Oui Prise en compte de la spécificité des métiers : Oui</p>